

LETTRE DES USAGERS

Chers résidents, chers proches,

Le mois de mars s'installe doucement avec ses premiers rayons de soleil et cette petite énergie du printemps qui revient.

Après le lancement le mois dernier de notre nouvelle rubrique dédiée au portrait d'un(e) résident(e), la dynamique se poursuit pour mettre à l'honneur ce qui donne toute sa chaleur à chaque lieu de vie : les personnes qui y résident.

Nous vous proposons d'écouter leurs parcours, de découvrir leurs talents, de partager leurs souvenirs ou des petites anecdotes du quotidien... manière de mieux se connaître, de renforcer nos liens et de mettre en lumière tant de richesse humaine.

Et parce que ces portraits concernent aussi les familles, **les proches qui le souhaitent peuvent proposer le portrait de leur parent**, avec l'accord de ce dernier bien entendu. Cela permet de partager une histoire, une particularité ou une passion.

Ce mois-ci, l'invitation est tournée vers la rencontre, la curiosité bienveillante et les échanges simples qui font du bien. Chaque portrait est une fenêtre ouverte sur une vie unique et peut devenir une passerelle entre résidents, proches et équipes.

Que ce mois de mars apporte à chacun renouveau, douceur et moments de partage.

L'équipe communication du groupe EP'AGE 36
communication@epage36.fr

REVISION DES TARIFS AU 1^{ER} MARS 2026

Nous vous informons que les tarifs applicables au sein des établissements du groupe EP'AGE 36 ont fait l'objet d'une

révision fixée par arrêté départemental. Les nouveaux montants entrent en vigueur dès le 1^{er} mars 2026. La grille tarifaire actualisée est jointe au présent document.

CDGI : NOUVEAU FORMAT DES AVIS DE SOMMES À PAYER (ASAP)

Suite à la mise en place du nouveau logiciel de facturation sur le CDGI, le format des avis de sommes à payer (ASAP) a légèrement évolué. Désormais, sur votre facture, vous verrez apparaître uniquement :

- Une ligne hébergement
- Une ligne dépendance (GIR 5/6) correspondant au reste à charge (=ticket modérateur).

Le détail de la prise en charge du Département au titre de l'APA ainsi que le détail du GIR réel ne figurent plus sur l'ASAP.

Cette évolution concerne uniquement la présentation du document et ne modifie en rien le mode de facturation et le GIR des personnes hébergées. A ce jour, le logiciel ne permet pas de présenter les avis de manière différente.

Par ailleurs, quelques ajustements sont actuellement en cours, notamment concernant l'adresse de « **l'émetteur de la créance** » figurant en haut à gauche de l'ASAP. Ces

corrections relèvent de paramétrages réalisés par le prestataire du logiciel. Nous mettons tout en œuvre pour que ces évolutions aient le moins d'impact possible pour vous.



Une nouvelle modalité de réception des factures

Certains usagers peuvent désormais recevoir leur avis de sommes à payer directement sur leur espace personnel sur le site des impôts (uniquement si leur accès est fiabilisé). Cette fonctionnalité relève exclusivement de l'administration fiscale, l'établissement n'a donc pas la possibilité d'intervenir. Dans certains cas, des paramètres internes à la Direction Générale

des Finances Publiques peuvent conduire à des blocages ne permettant pas l'envoi dématérialisé. Des tests et corrections par l'administration fiscale sont en cours pour le déploiement en masse.

Dans tous les cas, l'envoi « papier » des avis de sommes à payer continue d'être effectué pour l'ensemble des usagers, y compris pour ceux qui reçoivent également leur facture sur leur espace en ligne. Il n'y a donc aucune démarche particulière à faire.

Nous vous remercions encore une fois de votre compréhension.

Le service Accueil et Gestion des Séjours

ANNICK, COULEURS DE VIE : UN PORTRAIT SENSIBLE AU CŒUR DE LA RESIDENCE BALSAN



Dans le couloir, on reconnaît Annick aussitôt : ses couleurs, ses bijoux, ses tissus joyeux racontent déjà une histoire. Ses tenues et sa chambre ne doivent rien au hasard : elles témoignent des nombreux voyages réalisés avec son second mari, l'homme de sa vie, qui ont laissé en elle une palette d'émotions et d'inspirations. Un style assumé, chaleureux, qui l'accompagne aujourd'hui dans son quotidien à la résidence.

Son arrivée en résidence et l'épreuve du Covid

Annick est entrée volontairement à la résidence en décembre 2019, après le décès de son époux et l'éloignement progressif de sa famille. Elle y a trouvé un environnement rassurant, tout en préservant sa liberté : commerces proches, balades possibles, amis extérieurs toujours présents. Elle a renoncé à la voiture sans regret : la vie de quartier comble désormais ses besoins.

La période Covid a toutefois laissé une empreinte lourde : isolement prolongé, fatigue persistante, trois infections malgré trois vaccinations. Ses capacités respiratoires s'en ressentent encore.

Une chambre inspirée par des voyages et par une histoire d'amour

Son intérieur n'est pas un musée de souvenirs, mais un espace porté par l'esprit du voyage. Les couleurs éclatantes, les matières douces, les ambiances chaleureuses qu'elle choisit évoquent les paysages, les lumières et les cultures découvertes en duo.

Le Kenya reste le plus beau de ces horizons : les safaris, la nature majestueuse et l'intensité des couleurs qu'elle garde précieusement en mémoire.

Cet ensemble compose un refuge personnel, à la fois doux, vibrant et fidèle à ce qu'elle est devenue au fil des années.

Des activités simples, utiles et pensées pour elle

Annick privilégie les activités qui apaisent, rythment et donnent du sens à la journée. Parmi celles qu'elle affectionne : la proximité avec les animaux, surtout les cochons d'Inde qui lui rappellent son enfance, la lecture quotidienne du journal, la gym douce, la création de bracelets, le coloriage, l'arrosage des plantes, l'aide au tri, la mise des couverts.

Des gestes simples, réguliers, qui occupent les mains et l'esprit. Les sorties se font selon l'envie du moment : cinéma, spectacles, guinguette, petites courses... toujours en respectant son rythme.

Vie sociale : entre observation et prudence

Annick observe les interactions avec attention et parfois un brin de tristesse : jalousie, commentaires malveillants, rivalités discrètes. Quelques amitiés tentées lui ont montré qu'elle préfère garder une certaine distance.

Pour préserver sa tranquillité, elle choisit : de rester franche, d'éviter les commérages, de s'isoler quand elle en ressent le besoin, d'organiser sa journée selon ses repères personnels.

Vie professionnelle, famille et animaux : les piliers de son histoire

Annick a travaillé 43 ans au Comptoir des Pharmaciens du Centre. Elle en garde un souvenir chaleureux : l'entraide, les moments conviviaux, l'esprit d'équipe et un patron apprécié.

Sa vie personnelle a été marquée par deux mariages : un premier difficile, puis un second lumineux, fait de voyages, de découvertes et d'un amour très profond — celui qui influence encore son rapport aux couleurs, au monde et à elle-même.

Les animaux ont eu une place essentielle : deux Shih Tzu adorés jusqu'à leurs 15 ans, et une enfance peuplée de nombreux cochons d'Inde.

Regards sur la société : inquiétudes et franchise

Les traumatismes de guerre subis par sa famille ont laissé une sensibilité particulière aux conflits : Annick redoute l'évolution du contexte international. Elle observe aussi davantage de rudesse dans le quotidien, une politesse qui se perd et un rapport "client" qui modifie les relations humaines.

Elle note aussi la distance entre générations, certaines modes qu'elle ne saisit pas toujours et une fragilité croissante du compromis dans la vie de couple.

Une femme indépendante, inspirée par le monde et riche de vécu

Annick apparaît comme une femme riche de parcours, de voyages, d'expériences intenses et d'une franchise qui la protège. Son univers personnel, imprégné des couleurs du monde, reflète cette identité forte et sensible.



EHPAD DE VATAN : UN MOMENT DE DOUCEUR A L'OCCASION DE LA SAINT-VALENTIN



À l'initiative de Delphine, animatrice à l'EHPAD Le Bois Rosier de Vatan, deux tables ont été préparées pour le déjeuner du samedi 14 février. Cette attention visait à offrir un moment agréable à deux couples de la maison.

Des présentations légèrement différentes créaient

deux ambiances simples, soignées et propices à un repas convivial.

Cette démarche a permis de proposer un temps de partage valorisant, mettant en avant l'importance des petits instants vécus ensemble au quotidien.

Une belle façon de marquer la Saint-Valentin au sein de l'établissement.



EHPAD DE VATAN : APRES-MIDI SUR LE THEME DU CARNAVAL



Jeudi 26 février, les locaux de l'EHPAD Le Bois Rosier ont pris des airs de fête à l'occasion d'un après-midi carnaval organisé en partenariat avec les enfants du Centre de loisirs. Cette rencontre intergénérationnelle, placée sous le signe de la créativité et du partage, a rassemblé petits et grands autour d'activités manuelles et d'un goûter convivial.

unique, reflétant son univers et ses envies.

Après l'effervescence artistique, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter gourmand. Ce moment a permis d'échanger, de rire et d'admirer les œuvres réalisées. Un moment de convivialité qui a fait le bonheur de tous ; c'est pourquoi, les enfants du Centre de loisirs reviendront le jeudi 23 avril pour partager un temps de jeux dans le parc de l'établissement.

Un grand bravo aux artistes en herbe pour leurs magnifiques masques !



Dès le début de l'après-midi, les participants ont été invités à laisser libre cours à leur imagination dans un atelier de confection de masques. Paillettes, plumes, couleurs vives et formes originales... chacun a pu créer un objet

AU CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX LA CHANDELEUR A DURE UNE SEMAINE !

Du 2 au 6 février, le Centre Hospitalier de Levroux a célébré la Chandeleur de manière festive en proposant une semaine entière dédiée aux crêpes. Chaque jour, un service a eu l'occasion d'organiser sa propre dégustation, permettant à tous les résidents de bénéficier d'un moment chaleureux autour de cette tradition gourmande. Tout au long de la semaine, l'odeur des crêpes dorées a donc envahi les couloirs, prolongeant cette ambiance festive et réconfortante. Les résidents ont dégusté des crêpes fraîchement préparées, garnies de sucre, chocolat, confiture... chacun a trouvé son bonheur !

Et parce qu'une Chandeleur sans cidre, ce n'est pas vraiment la Chandeleur, un verre de cidre pétillant a été pro-

posé pour accompagner les dégustations, toujours dans la convivialité et la modération.

Cette semaine a été l'occasion de se rassembler entre résidents, d'échanger, de partager des souvenirs et d'apporter une dose de douceur au quotidien.



CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX : RETOUR SUR UNE SEANCE DE CINEMA



Le 26 février après-midi, une séance de cinéma interne a réuni de nombreux participants.

Le film projeté présentait un spec-

tacle de chorale enregistré à l'Accor Arena de Paris, où les chanteurs interprétaient les grands classiques de Claude François. Ces chansons emblématiques ont ravivé bien des souvenirs et ont apporté une ambiance joyeuse.

Cette projection a été rendue possible grâce au prêt d'un film par la fille d'une résidente, membre de la chorale apparaissant à l'écran. Un geste apprécié, permettant à chacun de découvrir la prestation d'une participante familière du public.

EP'AGE 36 : CELEBRATION DE LA 1ère PROMOTION D'AIDES-SOIGNANTS DIPLOMES PAR LA VOIE DE LA VAE

Le 10 février, une étape importante a été célébrée avec la mise à l'honneur d'une première promotion d'aides-soignants diplômés grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Cet événement marque un tournant dans la reconnaissance des compétences acquises sur le terrain et dans l'amélioration continue de la qualité des soins.

La VAE permet à des **Agents des Services Hospitaliers de faire reconnaître officiellement leur savoir-faire**. Cette action contribue à renforcer la présence de personnels qualifiés tout en soutenant l'évolution de celles et ceux qui souhaitent progresser dans les métiers du soin.

Lors de la cérémonie, cinq professionnels ont été félicités pour leur engagement et leur persévérance. Ce moment chaleureux a réuni équipes soignantes, collaborateurs investis dans l'accompagnement, ainsi que plusieurs parte-

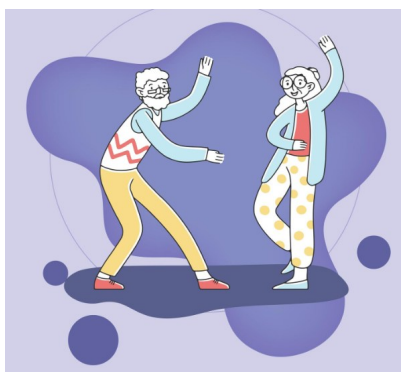
naires locaux venus saluer cette initiative porteuse d'avenir.

Cette première promotion illustre un engagement en faveur du développement des compétences et de l'attractivité des métiers du soin. D'autres parcours suivront, dans une volonté partagée de soutenir les professionnels et d'améliorer l'accompagnement proposé aux usagers.



Félicitations aux diplômés et remerciements à toutes les personnes mobilisées pour rendre cette démarche possible.

CENTRE HOSPITALIER DE VALENÇAY : UN APRES-MIDI PLACE SOUS LE SIGNE DE LA DANSE GRACE AU LION'S CLUB



Le mercredi 18 février, les résidents de l'EHPAD Le Nahon ont eu le plaisir de vivre un moment festif et chaleureux grâce au Lion's Club, qui a offert un après-midi "Thé dansant".

Pas moins de **40 résidents** ont participé à

cette animation particulièrement appréciée.

La danse et la musique sont de véritables moteurs de joie au sein de la commune de Valençay, et cette rencontre n'a pas fait exception. Rires, partages et ambiance conviviale étaient au rendez-vous tout au long de l'après-midi. Les représentants du Lion's Club se sont pleinement investis pour faire de cet événement une réussite. N'hésitant pas à **inviter les résidents sur la piste**, ils ont partagé avec

eux des moments de danse qui ont apporté bonheur et sourires.

Cette belle initiative a été un véritable succès. Le Centre Hospitalier de Valençay remercie chaleureusement les membres du Lion's Club pour leur présence, leur générosité et leur engagement auprès des seniors.

T	A	T	E		X	U	A	M	E	X
N		R	I	S	E	D		U	N	XI
E	S	A	G	E	P		T	R	A	III
T	A	C	O	V	A		O	A	M	II
N	O	E	L	I		E	D		O	VI
E			O	G	E	L		E	L	V
S	E	E	R	O	I	L	E	M	A	IV
S	R	N	C		T	E	D	O	G	III
E	I	R	E	D	R	U	O	T	E	II
R	E	I	N	N	O	R	R	A	M	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Résultats grille mots croisés page 6

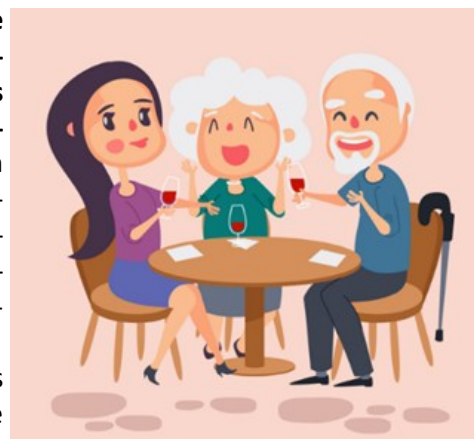
CENTRE HOSPITALIER DE VALENCAY : CREPE PARTY INTER-ETABLISSEMENTS

Vendredi 20 février, le Centre Hospitalier de Valençay a eu le plaisir d'accueillir des résidents de l'EHPAD de Levroux pour un après-midi placé sous le signe de la convivialité : une grande **Crêpe Party inter-établissements**.

Au total, **60 résidents** ont participé à cet événement très attendu. L'ambiance était chaleureuse et gourmande : chacun a pu profiter de délicieuses crêpes préparées pour l'occasion, accompagnées de moments d'échange, de rires et de bonne humeur, un moment de plaisir simple mais précieux. Ces rencontres inter-établissements jouent un rôle essentiel : **elles per-**

mettent de créer et de renforcer les liens entre les résidents, tout en favorisant l'ouverture, la socialisation et le partage d'expériences.

Ce temps d'échange a été très apprécié, comme en témoignent les sourires observés tout au long de l'après-midi.



CDGI : LES ÉCLAIREURS DU TOUR, UN DEFI A RELEVER ENSEMBLE !



La résidence Les Albizias du CDGI (unité Alzheimer) participera cette année au défi national « **Les Éclaireurs du Tour** », du 4 juin au 3 juillet 2026. Ce projet est porté conjointement par le **groupe AG2R La Mondiale** et **ReSanté-Vous**, organisation spécialisée dans la prévention et l'accompagnement des personnes âgées.

Pendant un mois, 85 EHPAD à travers la France tenteront de parcourir, grâce à des vélos d'intérieur et des pédaliers à bras, l'équivalent du **Tour de France**. L'objectif commun à chaque établissement : **2500 kilomètres** ! Ce projet mêle sport, solidarité et convivialité. Chaque kilomètre pédalé sera transformé en **don pour des associations**, donnant encore plus de sens à l'implication de chacun. Bien au-delà de l'aspect physique, le défi est une invitation au partage, aux rencontres et aux moments intergénérationnels empreints de bonne humeur.

Résidents, familles, proches, visiteurs, enfants comme adultes... **Chacun peut participer**, le temps d'un passage, d'une visite ou d'un après-midi. Quelques minutes suffisent pour contribuer et faire avancer l'ensemble du groupe : chaque coup de pédale compte, chaque geste fait grandir l'énergie collective. L'important n'est pas la performance individuelle, mais la dynamique de groupe et le plaisir d'agir ensemble.

Un mois de juin placé sous le signe du lien, du mouvement et de la solidarité se prépare. En pédalant ensemble, en encourageant ensemble, en partageant ensemble ; les 2500 kilomètres deviendront une belle aventure commune.



CDGI : UN MOMENT CONVIVIAL ET MUSICAL



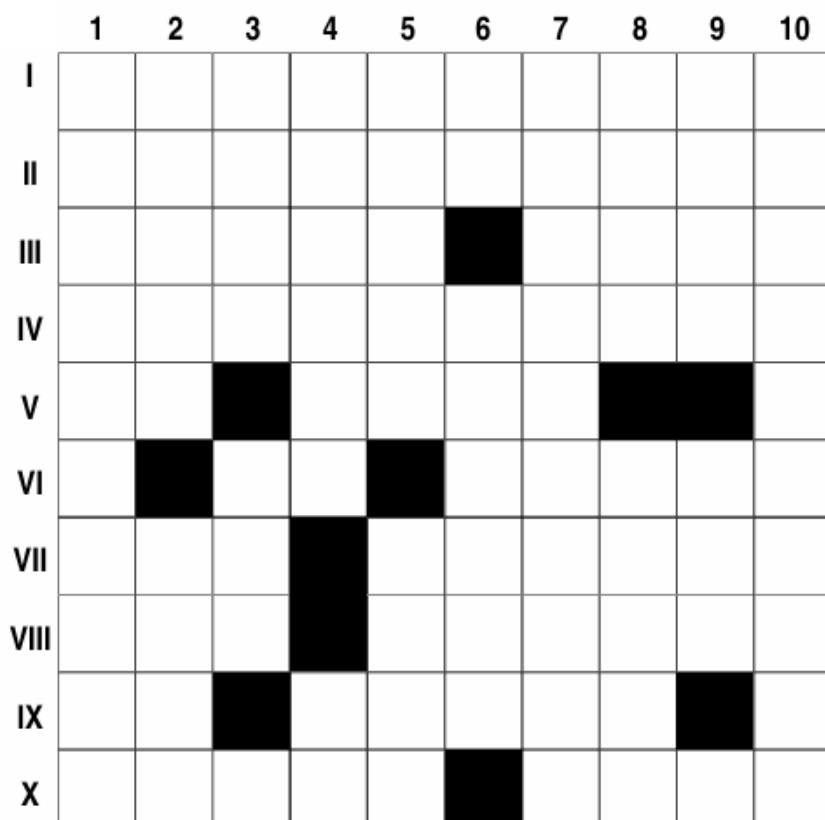
Le 4 février dernier, aidants et aidés de l'Accueil de Jour ainsi que de la Plateforme de Répit se sont réunis pour un **repas partagé** dans la salle de

spectacle. Un rendez-vous attendu qui a rassemblé près d'une **trentaine de participants**, venus profiter ensemble d'une demi-journée placée sous le signe de la conviviali-

té, du partage et de la bonne humeur.

Pour accompagner ce moment festif, Fabrice GUILLOT a offert une ambiance musicale chaleureuse tout au long de l'après-midi. Grâce à lui, la salle s'est progressivement transformée en piste de danse et nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel du rythme.

Ce repas partagé a aussi été l'occasion de **savourer de délicieuses crêpes**, d'échanger, de rire, et de renforcer les liens entre tous les participants. Aidants comme aidés ont pu profiter d'un moment hors du quotidien, simple et joyeux, qui reflète parfaitement l'esprit de l'Accueil de Jour et de la Plateforme de Répit : créer des espaces où chacun peut se sentir accueilli, soutenu et valorisé. Rendez-vous au prochain temps fort pour continuer à partager ensemble ces instants précieux !

**HORIZONTALEMENT**

I. Arbre des cours d'école. II. Perte de mémoire. III. Petit verre. Agence française pour la recherche. IV. Perfectionnées. V. Largeur. Jeu de construction. VI. Particule. Précède le colon. VII. Col rouge. Fruit...défenseur. VIII. Manière. Un cheval volant, ça vous laisse complètement médusé ! IX. Académie. Appétit pour la bonne chair. X. Bijoux. Condition.

VERTICALEMENT

1. Il a la folie des grandeurs. 2. Insécable. Serpenteaire. 3. Erre. Trousseau. 4. Petite voie. Ecot. 5. Qui s'y frotte s'y pique. On l'a sur le bout de langue. 6. Devant la Vierge. Têtes prêtes à exploser. 7. L'article de la mort. 8. Rein en capilotade. Variation. 9. Irlande. Armée secrète. 10. Eprouvent.

SOLUTIONS EN PAGE 4

CROISÉS 10x10 • N°5 • © FORTISSIMOTS 2006

<http://www.fortissimots.com>**CENTRE DEPARTEMENTAL GERIATRIQUE DE L'INDRE**

Résidence	Cadre référent	Téléphone de la résidence	Résidence	Cadre référent	Téléphone de la résidence
LES ALBIZIAS Saint-Maur	Marion DEVINEAU	02.54.53.76.38	LES EPIS D'OR Neuvy-Pailloux	Julien ROLAND	02.54.03.61.30
L'ORANGERAIE Saint-Maur	Anne-Laure DECHERON	02.54.53.77.15	LES RIVES DE TREGONCE Villedieu-sur-Indre	Marie RIBREAU	02.54.08.24.70
USLD LA CHENERAIE Saint-Maur	Aurore SEGURA-PENOT	02.54.53.76.44	LES TROIS RIVIERES Saint-Maur	Marie RIBREAU	02.54.08.82.00
ROBERT DEBRE Saint-Maur	Céline EMMRICH	02.54.53.76.39	EHPAD LE BOIS ROSIER DE VATAN		
LES ORCHIDEES-UHR Saint-Maur	Céline EMMRICH	02.54.53.77.07	Toutes les unités	Amélie SALMON	02.54.49.71.56
LOUIS BALSAN Châteauroux	Pascale POITEVIN	02.54.01.14.00	CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX		
LA PLEIADE Châteauroux	Estelle TROSSELO	02.54.01.08.00	BOISERIE, CHALAND	Hélène KOWALYSZIN	02.54.29.10.00
GEORGE SAND Châteauroux	Narjisse KHADIM	02.54.34.35.46	SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SMR), GAJETÉ, BELLEVUE	Hélène KOWALYSZIN	02.54.29.10.00
ROBERT TAILLEBOURG Châteauroux	Julien ROLAND	02.54.01.06.21	CENTRE HOSPITALIER DE VALENCAY		
PIERRE ANGRAND Déols	Delphine GUILLON	02.54.08.51.50	SMR, GARENNE, BELLEVUE	Anne-Sophie MICHENET	02.54.00.30.00
FREDERIC CHOPIN Etrechet	Pascale POITEVIN	02.54.26.42.00	LE NAHON, TIVOLI, MONTEBELLO	Arielle BEGUE	02.54.00.30.00

Pour faciliter les échanges au quotidien, veuillez trouver ci-dessous la liste des cadres référents de chaque résidence et structure, mise à jour le 16 mars 2026. Les cadres restent pleinement disponibles pour accompagner chacun avec bienveillance.

Les tarifs, les aides

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

Les tarifs sont réévalués chaque année et fixés par **arrêtés du Président du Conseil Départemental de l'Indre**. Ces arrêtés sont affichés dans l'ensemble des résidences et services de l'établissement.

Les **frais de séjour** sont payables à **terme échu** à réception de l'Avis des Sommes A Payer (ASAP).

Le recouvrement est effectué par la Trésorerie Hospitalière de l'Indre.

En cas de départ ou de décès, la facturation est maintenue jusqu'à ce que la chambre soit libérée.

Toute journée commencée est due.

En EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)			
Arrêté n°2026-D-175 du 19/02/2026		Arrêté n°2026-D-174 du 19/02/2026	
Tarif hébergement (01/03/2026)		Tarif dépendance (01/03/2026)	
Résidence	Tarif journalier	Niveau de dépendance*	Tarif journalier
Extérieures - Chambre à 1 lit	69.24€	GIR 1 et 2	22.97€
G. Sand, R. Taillebourg		GIR 3 et 4	14.58€
L. Balsan, La Pléiade,		GIR 5 et 6	6.18€
P. Angrand, Les 3 Rivières,		(« ticket modérateur » à la charge obligatoire de tous les résidents)	
F. Chopin, Les Epis d'Or, Les Rives de Trégonce			
Extérieures - Chambre à 2 lits	66.77€		
L. Balsan, F. Chopin			
Les Albizias, Robert Debré	69.69€		
L'Orangerie	65.35€		
pour les moins de 60 ans quelle que soit la résidence	85.92€		

Ex. de facturation pour un résident de George Sand en GIR 2 avec APA : $(69,24€ + 22,97€ - 16,79€) \times 31 \text{ jours} = 2\,338,02€$
Les 16,79€ correspondent à l'APA (montant maximum sous conditions de ressources)
Ex. de facturation pour un résident de George Sand en GIR 2 sans APA : $(69,24€ + 22,97€) \times 31 \text{ jours} = 2\,858,51€$

En USLD (Unité de Soins de Longue Durée)			
Arrêté n° 2026-D-195 du 25/02/2026 du Conseil Départemental de l'Indre			
Tarif hébergement (01/03/2026)		Tarif dépendance (01/03/2026)	
Résidence	Tarif journalier	Niveau de dépendance*	Tarif journalier
La Chênèraie - Chambre à 1 lit	67.35€	GIR 1 et 2	24.94€
La Chênèraie - Chambre à 2 lits	65.34€	GIR 3 et 4	15.83€
Les Orchidées (UHR - R. Debré)	71.06€	GIR 5 et 6	6.72€
		(« ticket modérateur » à la charge obligatoire de tous les patients)	
pour les moins de 60 ans quelle que soit la résidence	89.89€		

Ex. de facturation pour un patient de l'UHR en GIR 3 avec APA : $(71,06€ + 15,83€ - 9,11€) \times 31 \text{ jours} = 2\,411,18€$
Les 9,11€ correspondent à l'APA (montant maximum sous conditions de ressources)
Ex. de facturation pour un patient de l'UHR en GIR 3 sans APA : $(71,06€ + 15,83€) \times 31 \text{ jours} = 2\,693,59€$

*Niveau de dépendance

Le **GIR** est la mesure de référence pour constater le **degré de dépendance** d'une personne âgée en perte d'autonomie. Il va de 1 à 6. Le GIR 1 correspond au niveau de perte d'autonomie le plus élevé et le GIR 6 au plus faible. Il est validé par le médecin coordonnateur en concertation avec l'équipe soignante dans les jours qui suivent l'entrée. Il peut être réévalué à tout moment. L'évolution du niveau de dépendance entraîne l'application du tarif correspondant.

En hébergement permanent, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) permet une prise en charge partielle du tarif dépendance permettant un reste à charge minimum de 6.18€ pour l'EHPAD et 6.72€ pour l'USLD (sous conditions de ressources).

Les tarifs afférents à l'hébergement temporaire sont identiques aux tarifs de l'hébergement permanent. Les résidents qui perçoivent de l'APA à domicile conservent cette aide pendant la durée de l'hébergement (versement directement sur leur compte dans les conditions prévues par le Conseil Départemental).

Accueil de jour Arrêté n°2026-D-175 du 19/02/2026 du Conseil Départemental de l'Indre	
Tarifs (01/03/2025-transport inclus)	
Journée entière	40€
1/2 journée	34€

Autres tarifs applicables au 1^{er} mars 2026	
Forfait journalier hospitalier	23.00€
Repas complet accompagnant	14.95€

Les aides possibles en hébergement permanent :

Vous avez la possibilité de solliciter des aides financières. Ces aides sont **sous conditions de ressources**. Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de déposer un dossier complet auprès de l'organisme compétent. Ces dossiers sont mis à disposition par le service Accueil et Gestion des Séjours lors de la finalisation du dossier d'admission :

- **Allocation logement (AL)** : allocation versée sur le compte du bénéficiaire directement par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- **Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** : aide versée par le Conseil Départemental pour la prise en charge d'une partie des frais liés à la dépendance. Cette aide, est versée à l'établissement, elle est donc déduite des frais de séjour.
- **Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)** : aide accordée à toute personne hébergée qui n'est pas en mesure de régler seule ou avec l'aide de ses obligés alimentaires (enfants et petits-enfants) l'intégralité de ses frais de séjour.

Facturation spécifique :

En cas d'absence pour hospitalisation ou pour convenance personnelle, les frais de dépendance ne sont pas facturés, et ce, pendant toute la durée de l'absence.

En cas d'absence pour hospitalisation :

Inférieure à 72h	Les frais d'hébergement sont facturés en intégralité
Supérieure ou égale à 72h	Les frais d'hébergement sont facturés minorés du forfait hospitalier dès le 4 ^{ème} jour d'hospitalisation

Pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, une hospitalisation de plus de 30 jours entraîne un arrêt de la facturation.

En cas d'absence pour convenance personnelle :

Inférieure à 72h	Les frais d'hébergement sont facturés en intégralité
Supérieure ou égale à 72h	Les frais d'hébergement sont facturés minorés du forfait hospitalier dès le 4 ^{ème} jour d'absence

Pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, une absence de plus de 35 jours sur l'année civile entraîne un arrêt de la facturation.

En cas de réservation/de préavis ou de logement non libéré :

Un tarif dit de réservation est appliqué, il correspond au tarif d'hébergement.

Information sur le dépôt de garantie :

Un dépôt de garantie (encaissé) est demandé lors de l'entrée en **hébergement permanent** dans l'établissement, il correspond à un mois de 30 jours. Le montant est reversé dans les trente jours qui suivent la sortie, déduction faite de l'éventuelle créance.

Renseignez-vous auprès du service Accueil et Gestion des Séjours

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tél : 02 54 53 72 20 / 02 54 53 77 53 / 02 54 53 72 27

Email : sejours@cdgi36.fr

